

Contact

N°5 NOVEMBRE | NOVEMBER 2019-2020



Bonheur National Brut, la mathématique des émotions

« Le paradoxe du BNB se situe dans l'opposition entre ce qu'il essaye de démontrer (le bonheur) et la science utilisée pour y arriver (les mathématiques). »

Baby Pia: een voorbeeld van onrechtvaardige solidariteit?

« In een ideale wereld zou men al deze kinderen kunnen helpen en verdient elk ziek kind hetzelfde overweldigende succes als bij de sms-actie voor baby Pia. Helaas is dit niet mogelijk en moet men (harde) keuzes maken. »

La médecine, ce doux leurre

« “Presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies”. Ainsi parle Béralde, et par lui Molière, en constatant l'inefficacité de la médecine de son temps. »



Sommaire / Inhoudsopgave

Nouveau Venu ou Revenant ?	3
Baby Pia: een voorbeeld van onrechtvaardige solidariteit?	4
La médecine, ce doux leurre	6
Kaya's equation	7
Bonheur National Brut, la mathématique des émotions	8
La Cour Pénale Internationale : quelle responsabilité dans les relations entre Israël et la Palestine ?	9
La Gambie c. Myanmar : dénonciation d'un génocide après 3 années de déni	11
Composition du bureau 2019-2020 / Samenstelling van het bureau 2019-2020	16
Avertissement / Waarschuwing	16
Mécénat & Sponsoring / Mecenaat & sponsoring	16

Nouveau Venu ou Revenant ?

Nous sommes le 9 janvier 2010. Alors qu'il se croit en train de mourir à petit feu, enfermé à double tour dans un camp de prisonniers en Mordovie, l'un des sujets de la Fédération de Russie situé au sud-est de Moscou, Sergueï Skripal perçoit, soudainement, à nouveau la lumière du jour.

L'homme se retrouve conduit, en secret, au Royaume-Uni. Qui n'est autre que l'État pour lequel Skripal, citoyen russe, a travaillé comme agent double, des années 1990 jusqu'à son arrestation par le Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB) en décembre 2004.

Ce qui peut alors être, quoique cyniquement, qualifié de « retour aux sources » par les dirigeants russes à l'égard de Skripal, n'est pas sans présenter des allures miraculeuses. Des allures, seulement. En matière de géopolitique et de renseignement, la *realpolitik* est tel le vin – fût-il empoisonné – qui se cache derrière l'étiquette de sa bouteille.

Si l'on connaît le sort réservé, à l'accoutumée, aux personnes reconnues coupables de haute trahison envers l'État russe – sans pour autant qu'il s'agisse là d'une exception culturelle, loin s'en faut –, Dmitri Medvedev, président de l'époque de la « Mère Patrie », raisonne avant tout en termes d'intérêts pour sa Nation, plutôt que de vengeance – laquelle est, de toute manière, un plat qui se mange froid.

En coulisses, en effet, la Russie vient de négocier un échange de prisonniers avec les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni. Et Moscou de « rendre » Sergueï Skripal à Londres, contre des espions russes qui avaient été appréhendés en Europe et en Amérique dans le cadre du « Programme des Illégaux » (à savoir, le nom donné par les autorités policières et judiciaires américaines pour viser un réseau d'agents dormants russes implantés en Occident). Nul ne sait, ne veut ou n'ose dire ce qui peut bien être ancré dans la mémoire de Skripal, mais toujours est-il qu'aux yeux des Occidentaux, sa vie en vaut plusieurs autres.

S'ensuit, pour Skripal, une retraite paisible et campagnarde à Salisbury, localité du comté de Wiltshire. En apparence, du moins. En réalité, l'ancien colonel russe reprend sa collaboration avec les services de renseignement britanniques, contrairement à ce que, d'après les experts, veut généralement la pratique en pareil cas de couverture « grillée ». Là encore, il n'est pas interdit de se perdre en conjectures sur l'étendue exacte de la marge de manœuvre dont dispose Skripal face à son pays hôte.

Nous sommes, désormais, le 4 mars 2018. Sergueï Skripal, toujours à Salisbury, passe la journée accompagné de sa fille, Ioulia, arrivée de Russie la veille. Les horloges et montres britanniques indiquent 16 h 15 – bientôt l'heure du thé – lorsque des passants de la petite ville trouvent, gisant sur un banc public, un homme d'une soixantaine d'années et une jeune femme d'une trentaine d'années. Après l'intervention des services d'urgence, qui emmènent Sergueï et Ioulia Skripal à l'hôpital le plus proche, la plupart des témoins déclarent aux

médias qu'ils pensent avoir vu deux personnes sous le coup d'une overdose provoquée par une consommation excessive de drogues.

Admis à l'hôpital dans un état très sérieux, les Skripal réchappent finalement, non pas à une journée placée sous le signe de l'héroïne, mais bien à ce qui s'apparente, selon les enquêteurs britanniques, à une tentative d'empoisonnement. Pas un empoisonnement à l'arsenic façon Agatha Christie. C'est ici qu'entre en scène un acteur-clef de cette obscure affaire Skripal : le Novitchok

– lequel signifie, en russe, « nouveau venu ». Il s'agit d'une famille d'agents chimiques neurotoxiques dont l'utilisation engendre, sur l'être humain, « un ralentissement du rythme cardiaque et l'obstruction des voies respiratoires jusqu'à la mort par asphyxie », comme le précise le professeur de pharmacologie Gary Stephens.

L'origine dudit Novitchok est éclairée par l'histoire des relations internationales. Au cours des années 1970 et 1980, en pleine Guerre froide, l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) développe, secrètement, le Novitchok dans le cadre d'un programme répondant au nom de code « *Foliant* » ; au même moment, règnent, déjà, des débats internationaux et officiels autour de l'interdiction future des armes chimiques.

Ces deux éléments de fait historiques prennent tout leur sens en 1993, lorsqu'est signée la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC), traité international de désarmement auquel est partie la Fédération de Russie, laquelle succède à l'URSS en 1991. De par leur structure chimique, les agents de type Novitchok ont été conçus, à dessein, pour ne pas relever du champ d'application de la CIAC.

Il n'en reste pas moins qu'en 2018, les enquêteurs britanniques ainsi que les représentants de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) concluent à la présence de Novitchok, sous forme poudreuse, sur la porte d'entrée du domicile de Sergueï Skripal à Salisbury. Un officier étant venu prêter assistance aux deux victimes du 4 mars et s'étant rendu par la suite dans la maison de Skripal subit, lui aussi, des lésions liées à l'inhalation de Novitchok. *Last but not least*, en juillet 2018, c'est à Amesbury, également dans le comté de Wiltshire, qu'un couple doit être hospitalisé à la suite d'un empoisonnement au Novitchok, dont le mari en décède rapidement.

Ces événements suscitent une crise diplomatique entre le Royaume-Uni et la Russie à la fin du mois de mars 2018. Le Royaume-Uni, suspectant des espions russes d'avoir, sous couvert de leurs passeports diplomatiques, amené les armes chimiques en question jusqu'à Salisbury et Sergueï Skripal en vue de réduire ce dernier au silence éternel, procède à l'expulsion de 23 diplomates russes. En pleine crise du Brexit, par ailleurs, une grande partie des États de l'Union européenne, de même que les États-Unis et l'OTAN, renvoient, à leur tour, une série de diplomates russes, afin de marquer leur solidarité avec la colère londonienne.

De son côté, la Fédération de Russie n'a eu de cesse que de nier formellement les allégations britanniques et occidentales au sujet de sa responsabilité dans l'affaire Skripal. Maintes zones d'ombres subsistent, au demeurant, autour d'un dossier d'espionnage qui, comme il en va systématiquement en la matière, sied mieux aux hypothèses et aux déductions qu'aux preuves scientifiques et tangibles, même s'agissant, en l'espèce, d'un poison détecté par les enquêteurs. S'il est prouvé que la poudre dont les échantillons ont été récoltés se rattache bel et bien à la famille Novitchok, rien ne permet d'affirmer avec une certitude absolue que ceux-ci proviennent de Russie, ni que ces composants chimiques y aient été développés. Il ne peut être écarté que des agents neurotoxiques de type Novitchok se soient retrouvés en d'autres mains, ou qu'ils aient été développés très discrètement par d'autres puissances militaires.

Nous sommes en novembre 2019. La vérité étant une notion particulièrement relative dans le champ du renseignement, *a fortiori* pour les non-initiés, il semble sage, pour l'heure, de renoncer à l'idée d'établir sans le moindre doute le nom du coupable des empoisonnements de l'affaire Skripal, tant celle-ci s'avère complexe. En revanche, ce récent bras de fer – à défaut de Rideau – entre l'Occident, d'une part, et de la Russie, d'autre part, s'inscrit dans le contexte, plus large, de l'histoire de la Guerre froide, laquelle connaît aujourd'hui des réminiscences, trente ans après la chute du mur de Berlin. De surcroît, à la suite de l'affaire Skripal, des propositions émanent d'Occident pour réviser les annexes de la CIAC, de telle sorte qu'elles englobent la catégorie des armes de type Novitchok. Non sans faire écho aux accusations occidentales, liées cette fois au conflit en Syrie, d'utilisation d'armes chimiques par le régime de Bachar el-Assad, lequel est soutenu militairement par la Russie de Vladimir Poutine.

Les observateurs ne s'étonnent guère plus, dès lors, d'une tentative, menée par des agents de la Direction générale des renseignements de l'État-Major des forces armées (GRU), de cyber-attaque visant le siège de l'OIAC, à La Haye, en octobre 2018. Toutefois, cette attaque s'est soldée sur un échec. Tout comme, par ailleurs, la tentative d'empoisonnement des Skripal, lesquels ont pu être soignés, et ce alors même qu'aucun antidote au Novitchok n'est officiellement connu.

Face à ces affaires aussi singulières que troubles, deux pistes de réflexion peuvent être avancées. Premièrement, John le Carré, figure emblématique du roman d'espionnage – qui n'est autre qu'un ancien des services de renseignements britanniques – ne semble rien avoir inventé : la réalité égale, sinon dépasse, la fiction. Secondement, le renseignement est un outil essentiel du jeu géostratégique actuel, comme il l'était déjà par le passé.

Un jeu (d'échecs) où les Nouveaux Venus dissimulent, bien souvent, des Revenants.

Gabriel Maroy

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel

Sources :

- * <https://www.courrierinternational.com/article/ru-de-russie-laffaire-skripal-un-apres-de-la-tragedie-la-farce>
- * https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/07/05/qu-est-ce-que-le-novitchok-poison-neurotoxique-d-origine-sovietique_5326379_4355770.html
- * https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/04/les-pays-bas-revelent-une-operation-d-espionnage-russe-sur-leur-territoire_5364712_4408996.html
- * <https://www.theguardian.com/us-news/2019/oct/05/trump-told-theresa-may-he-doubted-russia-was-behind-skripal-poisoning>
- * https://www.rtbf.be/info/monde/detail_affaire-skripal-nouvelles-sanctions-financieres-americaines-contre-la-russie?id=10285018
- * https://fr.wikipedia.org/wiki/Empoisonnement_de_Serguei_et_Ioulia_Skripal
- * <https://www.bbc.com/news/uk-43315636>
- * <https://francais.rt.com/international/59676-affaire-skripal-enigme-toujours-sans-reponse-mais-effets-geopolitiques-bien-reels>
- * <https://news.sky.com/story/porton-down-experts-unable-to-identify-precise-source-of-novichok-that-poisoned-spy-11315387>

Baby Pia: een voorbeeld van onrechtvaardige solidariteit?

Sms "Pia" naar 4466. Een boodschap die u ongetwijfeld hebt zien voorbijkomen op alle mogelijke (social) mediakanalen in de maand september. Pia was toen een 9 maand oude baby die de diagnose van spinale musculaire atrofie kreeg. Dit was een bikkelharde diagnose, daar de gemiddelde levensvoorspelling voor een baby met SMA niet meer dan twee jaar is. Gelukkig bestaat er reeds een medicijn die het leven van SMA-patiënten kan redden en tevens hun levenskwaliteit sterk kan verbeteren. Enige struikelblok is helaas de hallucinante kostprijs van 1,9 miljoen euro die moet worden betaald voor dit geneesmiddel. Een terechte golf van verontwaardiging ging doorheen het land. Hoe is het immers mogelijk dat het leven van een pasgeboren baby afhangt van het al dan niet kunnen betalen van een medicijn dat voor handen is? Is dit slechts een excus van de harde economische realiteit of is er meer aan de hand?

Geneesmiddelenfabrikant Novartis weigerde de hand in eigen boezem te steken en opperde dat de kostprijs van hun geneesmiddel zo hoog ligt omdat het een 'eenmalige, transformatieve therapie voor een uiterst zeldzame ziekte is'. Indien Pia deze eenmalige spuit niet zo krijgen zou een chronische SMA-therapie gedurende tien jaar neerkomen op dezelfde prijs als deze van hun medicijn.

Een andere reden voor deze exorbitante kostprijs ligt simpelweg in het feit dat de productie van geneesmiddelen in handen ligt van private ondernemingen met aandeelhouders die winst nastreven. En of ze winst maakten. Volgens cijfers van *De Tijd* boekte Novartis in het derde kwartaal een omzet van

143 miljoen euro voor het specifieke medicijn dat Pia nodig had om haar te redden. Mede dankzij deze gigantische omzet verhoogden ze voor de derde keer dit jaar hun winstverwachting en zagen ze hun aandeel voorbeurs meer dan 2 procent stijgen. Het businessmodel van farmareuzen als Novartis is eenvoudig, ze verzamelen ‘risicokapitaal’ voor het onderzoek, dat ze – bij succes en het ontwikkelen van een nieuw werkzaam medicijn – via de kostprijs (hoofdzakelijk de terugbetaling), met een winstmarge, terugverdienen.¹ Deze manier van financiering houdt echter geen steek wanneer het gaat over de ontwikkeling van een medicijn dat slechts op zeer kleine schaal verkocht zal kunnen worden.

Een mogelijke oplossing voor dit dilemma kan te vinden zijn in het systeem van de-linkage. De-linkage houdt in dat de “Research & Development”-kosten voor medicijnenonderzoek op een andere manier moeten beloofd worden dan via de verkoopprijs van het uiteindelijke product.² Hierbij zouden landen, internationale organisaties, etc. een ‘internationale openbare aanbesteding’ kunnen uitschrijven om een nieuw geneesmiddel te laten ontwikkelen. De beste voorstellen worden vervolgens geselecteerd en volledig gefinancierd door voornoemde actoren. Tot slot worden deze medicijnen verkocht door aparte entiteiten die louter verantwoordelijk zijn voor de verkoop hiervan. Op deze manier is er een transparantere weerspiegeling van de productiekosten en vermijdt men dat men hoge prijzen moet vragen om toekomstig onderzoek te kunnen financieren.

Een ander optie is de opensource-ontwikkeling van nieuwe geneesmiddelen. In dit systeem kunnen meerdere mensen of organisaties op hetzelfde moment werken aan een project en komt de nieuwe kennis in het publieke domein terecht. Een geslaagd voorbeeld van opensource-ontwikkeling is “Open Source Malaria”. Wetenschappers en investeerders uit de hele wereld komen in deze organisatie samen en de resultaten van hun onderzoek naar een betaalbaar malariamedicijn worden live online gedeeld op een platform. (*DS 3 november 2018*)

Gelukkig voor baby Pia sloeg de sms-actie aan en werd op een recordtempo het bedrag van 1,9 miljoen euro opgehaald. Inmiddels kreeg Pia het spuitje en zijn er reeds enkele positieve veranderingen zichtbaar, de dokters zijn dan ook optimistisch en zeggen dat haar leven gered is dankzij het medicijn. Eind goed al goed zou u dus denken. Niets is echter minder waar, het RIZIV en de bevoegde federale minister vonden dat hun onderhandelingspositie sterk werd aangetast doordat de ouders van Pia dit bedrag zo snel konden betalen. Enerzijds bevindt de geneesmiddelenindustrie zich nu immers in een positie waarin ze deze warme solidariteitsgevoelens mogelijks kunnen misbruiken om de prijs zo hoog te houden. Anderzijds kunnen er mogelijks problemen rijzen wanneer Novartis straks rond de onderhandelingstafel gaat zitten met de Minister De Block (bevoegd voor volksgezondheid) om te onderhandelen over de prijs van een mogelijke terugbetaling. In die situatie zal Mevrouw De Block haar onderhandelingspositie danig zijn aangetast dat zij

onvermijdelijk zal moeten instemmen met een bedrag voor terugbetaling dat veel te hoog ligt.

De snelheid en lage prijs (2€/sms) waarmee je kunt bijdragen tot het redden van een mensenleven creëerde in het geval van baby Pia zo’n lage drempel dat het bijna vanzelfsprekend was dat ruim 970.000 sms’en verstuurd werden. En toch wringt er iets aan deze massale solidariteit. Los van het feit dat iedereen baby Pia een kans op genezing gunde, voelt het toch ietwat onrechtvaardig aan. Er zijn vele kinderen die momenteel nood hebben aan een voor hun mogelijks levensreddend medicijn maar dit gewoonweg niet kunnen betalen. In een ideale wereld zou men al deze kinderen kunnen helpen en verdient elk ziek kind hetzelfde overweldigende succes als bij de sms-actie voor baby Pia. Helaas is dit niet mogelijk en moet men (harde) keuzes maken. Maar wat maakt zo’n immens moeilijk keuzeproces nu rechtvaardig?

De Amerikaanse filosoof Norman Daniels ontwikkelde hiervoor het model ‘Accountability for Reasonableness’. Een keuzeproces is rechtvaardig wanneer het aan de volgende zes voorwaarden voldoet. (1) De keuze is collectief en multidisciplinair genomen. (2) Ze is redelijk en rationeel te verantwoorden. (3) De redenen voor de genomen keuze zijn relevant en doen ter zake. (4) Ook moet de beslissing transparant worden gemotiveerd. (5) Er is herzieningsmogelijkheid op basis van nieuwe evidentie. (6) Dit is niet vrijblijvend: al deze voorwaarden zijn even belangrijk.³

Hoezeer je dergelijke keuzes ook rationeel en welberekend kan proberen te benaderen, het blijft een keuze die je eigenlijk niet eens zou hoeven te maken. Er ligt een vernietigende verantwoordelijkheid bij de farmareuzen. Er zijn reeds voldoende alternatieven voor handen en toch blijven zij keer op keer wegstijgen. Ondanks het feit dat het volk een duidelijk signaal gaf via de sms-actie voor baby Pia lijkt het einde van deze onrechtvaardige impasse helaas nog niet in zicht.

Charles Groffils

Lid van het Olivaint Genootschap, schrijvend ten persoonlijke titel

¹ https://www.standaard.be/cnt/dmf20191023_04680980

² ‘Essential medicines for universal health coverage’ – The Lancet

³ <https://sociaal.net/ opinie/baby-pia/>

La médecine, ce doux leurre

« Presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies ». Ainsi parle Béralde, et par lui Molière, en constatant l'inefficacité de la médecine de son temps.

Tracé sous une plume vieille de trois cent ans, cette citation garde toute la véracité d'antan : la médecine n'est pas plus apte à nous sauver qu'avant.

Pourtant, me direz-vous, les techniques ont évolué de manière fulgurante. La roue du progrès s'est emballée. Il semble que rien ne puisse l'arrêter. Chaque semaine une découverte susceptible de révolutionner le monde de la santé est annoncée. La découverte en question ne concerne pas toujours un médicament proprement dit, mais souvent le comportement des cellules de l'organisme ou un processus pathologique. Il s'agit à chaque fois « d'Un grand pas » ou « d'Une avancée déterminante ».

Mais au-delà de cet incontestable essor, une vérité s'impose : l'esprit du système est malade.

Nous ne pratiquons plus la saignée ni le lavement. Nous avons tendance à nous en enorgueillir. Mais ne soyons pas naïfs, notre médecine est minée par d'autres maux dont, paradoxalement, la surconsommation de médicaments.

Nous en consommons 13% de plus que la moyenne européenne, nous en prenons à peu près 1 par jour, et après 75, une personne en 4 en une journée. Autrement dit, nous les avalons comme si c'était des bonbons. Or, tous les médicaments ou presque peuvent être toxiques. Ils servent à traiter une pathologie donnée. Autrement, ils ont des effets secondaires et ne vous déplaise : personne n'atteint la guérison en ingurgitant du poison

Au fond, à nous précipiter chez notre médecin ou notre pharmacien au moindre éternuement, nous sommes tous devenus des sortes de malades imaginaires. Nous arrivons au point que nous ignorons que nos antidotes nous font plus de mal que de bien.

Même lorsqu'un traitement s'avère nécessaire, nous préférons les médicaments au détriment de solutions non médicamenteuses telles que la kinésithérapie, l'accompagnement psychologique, la modification du mode de vie, la prise de conscience des dimensions politiques, sociales, environnementales des problématiques avec passage à l'action adéquate, etc

Après tout, est-il si innocent de croire qu'il suffit d'avoir un esprit sain pour vivre dans un corps sain ?

Faut-il effectuer une chirurgie de l'estomac pour se débarrasser du diabète ? Ou simplement maigrir ? Une méthode consiste quasiment en une mutilation, l'autre à changer de mode de vie, à abandonner fast-food, plat préparé, boissons sucrées et alcoolisées, à sortir prendre l'air. L'une ne coûte rien, si ce n'est de la volonté.

Un autre problème de la médecine est qu'elle s'attache à éradiquer les symptômes et non les causes. Notre mal-être prend source bien plus souvent dans notre esprit avant de percer au dehors. La médecine conventionnelle s'attaque aux pousses mais non aux racines. Le mal semble momentanément détruit alors qu'en réalité, il est toujours tapi en nous, et à défaut d'avoir remué la strate qui lui sert naturellement d'engrais, il ne tardera pas à germer à nouveau.

Actuellement, le burn-out se guérit à force d'antidépresseurs et de somnifères, bref à coup de prescriptions chargées en petites pilules multicolores. Celles-ci influencent nos émotions et notre cerveau, leur véritable impact est encore méconnu. Le patient en devient souvent dépendant. Le remède prescrit lui donne tout d'abord la sensation de flotter. Et puis, inévitablement, la vague retombe et faute d'avoir appris à nager, la dépression l'emporte...à moins de reprendre à nouveau les petits ses petits cachets.

Ne serait-il pas plus efficace de procéder à un travail introspectif complet et de donner à sa vie un nouveau sens. Tout ne tiendrait-il pas à notre mode de vie, à nos heures de sommeil, de travail et de sports ? Tout ne tiendrait-il pas à notre alimentation quotidienne ?

Quoiqu'il en soit, comme au 17^e siècle, nous sommes trop heureux de considérer la médecine pour ce qu'elle n'est pas : l'instrument magique qui nous aidera plus facilement à faire face à la vie. Vaste utopie ! Comme au grand siècle, nous aimons nous berner et cherchons à échanger notre douleur intérieure contre un doux leurre tout trouvé.

Plus encore, notre monde à la dérive est entré dans une nouvelle dimension : la fabrique de maladie (ou de cease mongering). Dans un but de rentabilité et de stratégie commerciale, les industries pharmaceutiques repoussent les frontières de la pathologie, quitte, parfois à en créer.

Les campagnes de prévention ont un but inavoué : la promotion ! Convaincre le public que certaines maladies, contre lesquelles des traitements sont disponibles, existent.

Les géants de la santé médicalisent ainsi notre mal-être pour s'enrichir, avec comme conséquence de transformer des sujets sains en patients et de converger le centre d'intérêt du malade à la maladie.

Le médecin se déshumanise. La personne assise en face de lui disparaît peu à peu pour devenir un simple ensemble de paramètres, où la vision globale se perd dans l'efficacité chiffrée. Soignés et soignants sont désormais interchangeables dans un domaine qui ne laisse plus la place à la spécificité, pourtant propre à chaque être humain.

Je ne mets pas en cause les avancées de la médecine modernes mais son dogmatisme. Cet article a pour principal but de critiquer son manque d'ouverture. La médecine a tellement progressé ces dernières décennies, que le docteur est devenu le maître incontesté, un savant au quel on obéit sans plus réfléchir.

Kant écrivait : « *J'entends crier de tous côtés : "Ne raisonnez pas !" L'officier dit : "Ne raisonnez pas, faites vos exercices !" Le percepteur dit : "Ne raisonnez pas, payez !" Le prêtre : "Ne raisonnez pas, croyez !"* »

À cette litanie il me semble qu'il aurait pu ajouter : *le médecin « Ne raisonnez pas, Avalez ! ».*

Caroline Dewez

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel

Kaya's equation

I like to share with you Kaya's equation. It's simple, intriguing and scary at the same time. It shows how worldwide CO2 emissions depend on four different factors. Let us take a look at what this equation can teach us with regard to climate change.

$$\text{CO}_2 = \text{CO}_2/\text{kWh} \times \text{kWh}/\text{GDP} \times \text{GDP}/\text{Population} \times \text{Population}$$

↓1/3

↓1/6

↑1.5

↑1.25

In the Paris climate accord, the different world leaders pledged to limit average global warming to well below the symbolic mark of 2°C. To reach this 2°C scenario worldwide emissions should decrease from 35 BtCO₂ a year to 11 BtCO₂ a year by 2050 [0]. This is a decrease of by a factor of 3! So to reach a 2°C scenario, the four factors on the right hand side of Kaya's equation have to be tweaked so that their product equals 1/3. Let's look at how the different factors can be tweaked in order to reach this goal.

- **Population:** this is the number of people living. This factor can difficultly be influenced, especially drastically influenced. The world population will grow from 7.7bn people today to 9.5bn people in 2050 [1]. This factor will thus increase by 1.25.
- **GDP/Population:** This is a commonly used measure of welfare. This is also a factor we would like to see to grow up (does it have to go up everywhere though?). Firstly, nobody can currently imagine a world without growth. Secondly, developing countries have the right to improve their living standards. Let's assume a 2% growth worldwide per year (+- average over the past 50 years). This factor then increases by 1.5 over 30 years.

Making the above assumption has the implication that the term CO₂/kWh x kWh/GDP has to decrease by approximately a factor of 6! This for sure is no easy task but let's look at how the remaining 2 terms can be tweaked to reduce their product by 6.

- **kWh/GDP:** This factor defines the energy intensity. Historically this has gone down at a rate of 0.5% per year over the period 1970-2015 [2]. Let's be more

optimistic about the future and allow an increase of 2%/year, as a lot of research and effort is put in increasing this term by using better house insulation, more efficient cars, etc.. This leads to a decrease of 1,5 over 30 years. As a comparison, Bill Gates estimates this term can decrease by 2 until 2100.

- **CO₂/kWh:** is the CO₂ intensity of energy. That's CO₂ that is created per unit of energy. To satisfy Kaya's identity this has to go down with a factor 4 over 30 years! That's a lot of fossil energy that has transformed into green energy. Currently, green energy only represents 15% of the primary energy supply [3]. The rest is generated through oil, gas or coal. Of these green energy sources, only 4% is renewable energy 7% is hydro energy which is quite saturated (most dams have been placed) and 4% is nuclear which is politically complicated to increase. Let's make the bold assumption that the share of renewable energy increases by 10% year on year until 2050 (bold estimate if you look at historical data) while all the coal is replaced by gas (gas is half as polluting as coal) and the rest stays equal. The share of renewables would then become 50% and the CO₂ intensity only decreases by a factor of 3.3. Almost factor 4 we needed to reach the 2°C mark!

Of course, a 4-factor identity and some quick back of the envelope calculations do not do justice to the reality and are a gross oversimplification. But they help put the humongous challenge into perspective. They also raise the question; "How the hell are we ever going to get to those 2°C?"

In my opinion, the identity above suggests two possible paths; Either we do not succeed in mitigating climate change and we will have to face the geopolitical consequences of the effect of climate change (Which as long as there is no tipping point I believe we can do if we put in a lot of political courage and inter country altruism). Either we start realizing that the GDP/Population factor does not per definition have to grow everywhere in the world. Luckily GDP/population and happiness or life satisfaction are not the same. It is possible to decrease the former while increasing the latter. Tadjik people for example have a higher life satisfaction than Malay people, which have a 10times higher GDP/capita [4]. In the end, when making judgement about the future, it is all about the metric you use.

Harold Potvlieghe

Lid van het Olivaint Genootschap, schrijvend ten persoonlijke titel

[0] Data of Climate Action Tracker

[1] Data of the World Bank

[2] Data Jean-Marc Jancovici

[3] Data BP energy outlook

[4] Our World in data

Bonheur National Brut, la mathématique des émotions

Le Bonheur National Brut (BNB) est un indice adopté officiellement par le gouvernement du Royaume du Bhoutan et inscrit dans sa Constitution en juillet 2008, utilisé afin de mesurer le bonheur d'une population.

Déjà présent dans la législation nationale au XVIII^e siècle, le concept à l'origine de cet outil de mesure est ancré dans la culture bhoutanaise qui part du principe qu'un gouvernement dans l'incapacité de créer et de susciter le bonheur pour son peuple n'a aucune raison d'exister.

Le BNB émerge internationalement pour la première fois en 1972, lorsque le quatrième Roi du Bhoutan, Jigme Singye, déclare que celui-ci est plus important que son homologue économique et plus restrictif, le Produit National Brut. Ce pays a donc revu ses priorités, plaçant ainsi cet indice du bonheur au centre de l'attention et s'aidant de celui-ci afin d'élaborer et de développer la politique du Royaume.

Le BNB est une version modifiée de la méthode de mesure multidimensionnelle Alkire-Foster, utilisée afin de déterminer un indice de pauvreté, et est calculé à l'aide de sondages et d'enquêtes réalisées par le gouvernement et les différentes associations du pays. Il est focalisé sur neuf domaines (bien-être psychologique, usage du temps, vitalité de la communauté, diversité culturelle, environnement, standard de vie, santé, éducation et bonne gouvernance.) agrégés de trente-trois indicateurs différents et composés de cent-vingt-quatre variables.

Le BNB est donc un indice incroyablement complexe et développé, représenté par un chiffre compris entre 0 et 1 ; la logique veut qu'au plus celui-ci tend vers le chiffre 1, au plus la population sujette peut être considérée comme heureuse.

Pays pauvre, majoritairement agricole, un des seuls pays à avoir une empreinte carbone négative, le Bhoutan arbore, malgré tout, une fière croissance économique (tournant autour des 6 à 7 % chaque année) propulsée par le secteur de l'hydroélectrique et semble évoluer de manière rapide et stable malgré le peu de ressources dont il dispose.

Son indice du bonheur national brut suit également une légère croissance.

Bien qu'incertain et purement hypothétique, un parallèle pourrait être établi entre ces deux statistiques. Si l'on part du constat, plutôt communément accepté et reconnu, que l'efficacité d'un être humain est stimulée lorsqu'il est heureux, on peut en conclure que si le BNB grimpe dans les décimales, l'efficacité humaine augmente et, par conséquent, entraîne une croissance généralisée. Il est pertinent de souligner que la croissance économique d'un pays telle qu'on la connaît n'est pas pour autant synonyme de croissance généralisée. Imaginons par exemple que l'efficacité d'une population, en terme de quantité et de qualité de travail effectué, augmente car elle est plus heureuse, celle-ci pourrait ne pas apparaître dans la croissance économique car l'indice du PNB ne prend pas en compte le travail bénévole ; or, de la richesse est

indéniablement créée par le rassemblement des travailleurs heureux.

La croissance économique du Bhoutan pourrait-elle donc être liée au développement de cet indice du bonheur ?

Sur le court terme, la corrélation entre les deux indices paraît trop simpliste. Cependant, sur le long terme, cette hypothèse prend une toute autre dimension ; si le taux moyen de bonheur augmente, c'est que, de manière générale, plusieurs domaines extra-financiers sont en effervescence et évoluent positivement, laissant ainsi à l'habitant plus de temps pour lui-même et sa famille afin de se développer en harmonie avec son environnement.

Une nation n'est rien sans son peuple ; or, si le peuple ne se développe pas parallèlement, et de manière cohérente, à la société dans laquelle il évolue, celle-ci reposera sur des fondements fébriles sans pouvoir être portée par l'esprit communautaire propre à sa nation.

Certains percevront la particularité du Bhoutan comme un effort sincère de changement, d'autres pourraient y voir la déshumanisation grandissante de la considération qu'accorde un appareil gouvernemental à ceux qu'il gouverne, remplaçant de cette manière les émotions, les envies et les ambitions de chaque individu par un indice mathématique national. En effet, bien que le fonctionnement et le calcul de cet indice se fondent sur le principe d'un dialogue social, élément indispensable au bon fonctionnement d'une démocratie, ce dialogue est ensuite résumé à un chiffre porteur de trop absolu pour être vrai.

Le paradoxe du BNB se situe dans l'opposition entre ce qu'il essaye de démontrer (le bonheur) et la science utilisée pour y arriver (les mathématiques). Le bonheur est, par essence, quelque chose de l'ordre de l'émotionnel puisqu'il est ressenti par l'humain réagissant à certaines émotions plus ou moins fortes en fonction de l'instant où il peut éprouver ce sentiment de bien-être. Les mathématiques, quant à elles, expriment une pensée qui se veut logique et implacable ; c'est une science que l'on a créée, qui s'est imposée d'elle-même, en vue de projeter et rationaliser des phénomènes difficilement perceptibles et explicables par la simple parole de l'homme.

Si l'exercice de la définition du bonheur est une tâche des plus ardues à laquelle se sont attelées nombre de penseurs, la conversion mathématique d'une notion si profondément humaine et subjective se doit d'être complexe afin, du moins, d'en accroître sa légitimité. Cela n'écarte pas le fait que l'évolution du taux de bonheur est réduite à un chiffre basique. Et qu'y a-t-il de plus antinomique que quelques signes sur un bout de papier pour évaluer et décrire l'état mental de bien-être et de contentement de toute une nation d'individus ?

Il nous est impossible de déclarer si cet indice est correct ou incorrect, mais la multiplication et la diversification d'outils de mesure utilisés par le gouvernement d'un pays ne peut que préciser ainsi que clarifier les données et la perception qu'il a de sa population. Par ailleurs, la prise en compte d'intérêts autres que purement économiques est un principe de plus en

plus pris en considération par les puissances gouvernementales.

Les quatre piliers du BNB sont la conservation et la protection de l'environnement, la préservation et la promotion de la culture, le développement socio-économique durable et équitable ainsi que la bonne gouvernance. Ces quatre pôles sont loin d'être radicalement différents du programme politique européen.

Cependant, à la différence du système occidental, ils ne constituent pas des objectifs mais bien des critères, ce qui rend par conséquent le système législatif un tantinet plus intransigeant.

De plus, le Bhoutan, pionnier du bonheur, est à l'origine de plusieurs sommets et de développements en matière de bonheur mondial aux Nations Unies, dont l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité une résolution "Happiness: towards a holistic approach to development" reconnaissant la poursuite du bonheur comme une aspiration universelle incarnant l'esprit du nouveau millénaire dans lequel l'espèce humaine vient de poser le pied.

Si ce concept peut sembler nouveau, il est cependant très loin de l'être.

L'élaboration d'un tel indice au niveau national dans des pays tels que le nôtre pourrait être perçue d'un mauvais œil, la collecte de données personnelles faisant déjà l'objet d'énormément de controverses en Europe. Or un tel sondage sur le bien-être des citoyens ne peut être mené sans une opération massive de collection des données de ceux-ci, et beaucoup d'entre eux s'y opposeraient probablement malgré le fait que cela servirait à améliorer le dialogue social qui semble manquer dans de nombreux pays.

En Belgique, nous sommes de plus en plus attachés à la culture, majoritairement occidentale, de l'individualisme. Cela se ressent dans nos agissements, nos revendications, nos nouvelles formes de divertissements et même nos législations toujours plus libertaires. La conséquence, ou la cause, de cet individualisme peut être retrouvée à travers le surconsommérisme, ayant pour seul objectif l'assouvissement de nos désirs superficiels et matériels, tant controversé.

Afin de combler au mieux les désirs du consommateur, le vendeur va se mettre au courant de ce qui lui fait plaisir afin de pouvoir lui vendre son produit plus facilement. N'y a-t-il pas là une pincée du concept de Bonheur National Brut ?

N'est-ce pas le rêve de tout commerçant moderne que de posséder toutes les informations relatives au contentement de ses clients ?

La réelle fracture concernant cet indice du bonheur semble donc résider dans cette dualité qui oppose l'appareil gouvernemental aux commerçants ; ils ont échangé leur rôle: le commerçant pense maintenant au bien de son client, car quand l'humain est heureux il crée plus de richesses, tandis que l'Etat se fait engouffrer dans une spirale financière obsédée par la croissance économique sans fin oubliant ainsi qu'il ne peut croître sans ses citoyens.

Alexis de Schoutheete

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel.

Quelques sources:

- Karma Ura, Sabina Alkire, Tshoki Zangmo, Karma Wangdi, "A short guide to Gross National Happiness index" - The Centre for Bhutan Studies and GNH Research. (<http://www.grossnationalhappiness.com/>)

- GNH survey reports of 2010 and 2015, Centre for Bhutan Studies & GNH Research

(<http://www.grossnationalhappiness.com/>)

- Statistical yearbook of Bhutan 2019 - National Statistics Bureau. (<http://www.nsb.gov.bt/main/main.php>)

La Cour Pénale Internationale : quelle responsabilité dans les relations entre Israël et la Palestine ?

Les récents bombardements par Israël visant deux positions du Hamas à Gaza, où vivent deux millions de Palestiniens sous blocus israélien, semblent exacerber les tensions entre Israël et la Palestine. Alors que le Hamas avait décidé de ne pas prêter main-forte au Jihad islamique afin de ne pas compromettre une trêve avec Israël cette frappe apparaît comme la plus meurtrière à Gaza depuis 2018. Le 15 novembre dernier, le Hamas a appelé la Cour Pénale internationale à enquêter sur ce raid. Cette opération militaire servira-t-elle de déclenchement à l'ouverture d'une enquête par la Cour pénale internationale ?

La création de la Cour pénale internationale (CPI) par le Statut de Rome en 1998 matérialisait un pas important vers la justice internationale et la fin de l'impunité des atrocités commises en temps de guerre. En tant qu'institution juridique et tribunal universel, la Cour pénale internationale doit être considérée comme une institution digne de confiance par la nette majorité des États et citoyens. Cependant, ces dernières années son impartialité et sa légitimité sont mises à mal par son noyau central, Fatoum Bensouda (Procureure générale de la CPI), concernant notamment son refus d'enquêter sur des allégations crédibles de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis par Israël.

L'adhésion de la Palestine au Statut de Rome

En 2015, le gouvernement palestinien déposait une déclaration acceptant la compétence de la Cour pénale internationale sur les crimes présumés. La Palestine avait ensuite adhéré au Statut de Rome qui entrerait en vigueur le 1er avril 2015, et octroyait dès lors la possibilité à l'Autorité palestinienne de déposer des plaintes contre Israël, qui feront l'objet d'examen en bonne et due forme par la CPI. La même année, le Bureau du Procureur ouvrait de sa propre initiative un examen préliminaire sur la situation en Palestine. C'est mi-mai 2018 que le gouvernement palestinien avait déféré au Bureau la situation en Palestine depuis le 13 juin 2014, sans date limite. Actuellement, la Procureure générale examine les informations disponibles pour déterminer la compétence matérielle de la CPI.

Les difficultés d'inculpation par la Cour pénale internationale

Jusqu'en 2015, la Palestine ne pouvait pas officiellement déposer des plaintes auprès de la Cour pénale internationale. L'adhésion au Statut de Rome en 2015 ouvrait la compétence de la cour sur le territoire où les crimes ont eu lieu et offrait une lueur d'espoir pour les Palestiniens. Les perspectives d'avenir de Mahmoud Abbas ainsi que de la population palestinienne, voyant cette signature comme l'arme fatale contre Israël, se sont néanmoins affaïssées ces dernières années.

En effet, l'ouverture d'un examen préliminaire par Fatou Bensouda offrait un espoir de justice pour les Palestiniens car la Procureure ne se trouvait pas dans l'obligation de le faire et aurait dès lors pu décider de ne pas du tout s'attaquer à la question. Cependant, à l'époque, il était clair pour la plupart des experts que les Palestiniens étaient confrontés à des restrictions politiques, juridiques et pratiques qui risquaient de les empêcher de saisir la CPI ou les tribunaux israéliens. Ces craintes se matérialisent aujourd'hui : nonobstant l'ouverture du dossier, aucune enquête contre les crimes commis en Palestine n'est encore ouverte, ce qui laisserait à penser que la Procureure en chef serait réticente à l'ouverture d'une telle enquête.

Quelles sont dès lors les difficultés qui entravent cette répression des crimes commis en Palestine alors mêmes que tous les rapports des organisations de défense des droits de l'homme établissent ces faits?

C'est notamment la question de la compétence qui paralyse la manœuvre palestinienne : en effet, la CPI n'a de juridiction que dans un ou plusieurs États qui sont Parties au Statut de Rome ou qui ont accepté la compétence de la Cour, à partir du moment où cet État a adhéré à la Cour. En d'autres termes, l'enquête ne pourra pas porter sur les crimes commis en Palestine avant 2015 si ceux-ci n'ont pas été mentionnés dans la ratification. En outre, le renvoi au Procureur de la situation en Palestine par les autorités palestiniennes n'entraîne pas automatiquement l'ouverture d'une enquête : la Procureure doit encore déterminer si la situation renvoyée satisfait aux critères juridiques établis par le Statut de Rome pour justifier une enquête.

Une question importante qui devrait également entraver la juridiction de la CPI est celle des territoires occupés et du sujet hautement controversé des frontières de l'État palestinien.

En effet, tout crime de guerre commis sur le territoire israélien n'est pas du ressort de la CPI, Israël n'ayant pas reconnu la juridiction de cette institution juridique.

Le problème semble ancré dans l'historique de la Cour pénale internationale, et sa volonté de rester apolitique face à des situations telles que celle de l'occupation israélienne. De nombreux théoriciens ont notamment averti que l'impartialité de la CPI pourrait être mise à l'épreuve lorsque celle-ci sera amenée " à engager des poursuites qui aggravent des conflits

politiques sanglants et prolongent l'instabilité politique dans les régions touchées"⁴. C'est notamment le cas si des procédures concernant les colonies israéliennes seraient entamées, car celles-ci devraient être orientées vers les dirigeants israéliens et prendraient donc un tournant fortement politique, ce qui expliquerait les réticences de la part de la Procureure générale. Ce scénario est malheureusement préféré du côté des représentants israéliens, Reuven Rivlin et Benjamin Netanyahu, qui prévoient que dans le meilleur des cas les plaintes ne soient guère qu'un simple désagrément nuisible à la réputation d'Israël.

En outre, le système juridique semble compromis au sein de la CPI, raison pour laquelle de nombreux membres de l'Union Africaine refusent de signer le Statut de Rome, et que le Burundi et les Philippines se sont retirés de celui-ci. Le raisonnement ne semble pas difficile à comprendre : le procureur peut décider des enquêtes et des poursuites de façon discrétionnaire et sur base de critères subjectifs.

La sélection opérée depuis 1998 semble en pratique très suspecte : aucun crime international impliquant directement ou indirectement les États les plus puissants n'ont fait l'objet d'enquête.

Les critiques à l'égard de la CPI

Les accusations envers Fatou Bensouda sont très fortes, notamment parce que la plupart des organisations internationales, tel que le Comité des droits de l'homme ou le Conseil de Sécurité de l'ONU, qualifient régulièrement les actions d'Israël de « violation flagrante du droit humanitaire international » et ont réitéré que les activités de colonisation israéliennes « n'ont aucune validité juridique et constituent une violation flagrante du droit international ». L'inertie de la Procureure est d'autant plus critiquée au niveau international que les 15 juges siégeant à la Cour internationale de justice (CIJ) ont déclaré à l'unanimité les colonies israéliennes illégales et ce il y a quinze ans et demi.

Dans son récent ouvrage (« l'accuse »), le politologue juif américain Norman Finkelstein accuse la Procureure générale de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, de refuser d'enquêter sur des allégations crédibles de criminalité israélienne. L'auteur ajoute également, et comme précisé ci-dessus, que la Palestine a déjà déposé deux plaintes auprès de la CPI au sujet de la colonisation en Cisjordanie et des crimes commis à Gaza. Ces plaintes ne font l'objet d'aucune suite, la Procureure n'ayant toujours pas décidé d'ouvrir une enquête, et l'affaire restant coincée à l'examen préliminaire depuis 2015. De surcroît, d'après l'auteur il semble probable que, pour se soustraire à ses obligations juridiques, Fatou Bensouda invoquera le principe de « complémentarité », selon lequel la compétence de la CPI n'intervient que si les tribunaux nationaux ne mènent pas d'enquêtes véritables. Or la justice des autorités israéliennes est claire sur le sujet.

Finkelstein reproche également à Fatou Bensouda de vouloir « blanchir Israël de ses crimes », notamment à l'égard

⁴ J. GOLDSMITH and S.D. KASNER, "The Limits of Idealism", *Daedalus*, 2003, p. 55.

du raid meurtrier par Israël en 2010 contre Mavi Marmara, un navire se rendant à Gaza pour des activités humanitaires. Souvenons-nous, c'est en novembre 2014, après une enquête préliminaire sur le raid israéliens, que Bensouda avait jugé que l'attaque n'était pas d'une « gravité suffisante » pour parler de crimes de guerre et ainsi justifier une enquête officielle par la CPI. La conclusion de Norman Finkelstein sur le sujet est claire : la Procureure générale doit répondre de sa responsabilité et dès lors doit, soit enquêter sur les crimes israéliens présumés, soit se retirer afin que justice soit faite.

Les récents développements montrent cependant qu'au sein du tribunal universel, les avis divergents et se rapprochent de l'opinion publique: en septembre 2019, la CPI a ordonné pour la deuxième fois à sa Procureure de réexaminer la nécessité ou non de poursuivre Israël pour le raid meurtrier de 2010, et ce avant le 2 décembre 2019. La décision rendue à la majorité de 3 contre 2 par la chambre d'appel de la cour semble être la dernière étape d'une longue bataille judiciaire au tribunal de La Haye.

Ysaline Reid.

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel

La Gambie c. Myanmar : dénonciation d'un génocide après 3 années de déni

Le 11 novembre, la Gambie a porté une affaire contre le Myanmar devant la Cour internationale de Justice pour violation de la Convention sur le génocide. Celle-ci ouvre la voie au premier examen judiciaire approfondi de la campagne de meurtres, de viols, d'incendies criminels et d'autres atrocités menées par le Myanmar contre la communauté Rohingya.

La Cour internationale de Justice doit ordonner à l'Union du Myanmar « de mettre un terme à ses atrocités et à son génocide contre son propre peuple Rohingya », a déclaré à La Haye le Ministre de la justice gambien, Abubacarr Tambadou. Banjul accuse Naypyidaw de multiples violations de la Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide et demande à la Cour, chargée de régler les différends entre états, de prendre des mesures d'« extrême urgence ». La Gambie, soutenue par les 57 Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dénonce des actes de génocide visant collectivement la minorité musulmane Rohingya, dont des meurtres, des viols et « d'autres formes de violence sexuelle et de cruauté perverse contre les femmes et les filles Rohingya ».

La plainte se base sur plusieurs missions d'enquête, dont l'une amorcée par l'ONU, qui avait permis la collecte de 600 témoignages, d'images satellites et de vidéos. Le document évoque des « clearance operations » - terme utilisé par l'armée birmane - lancées dès octobre 2016, suivies d'une longue campagne de propagande au cours de laquelle des

parlementaires birmans avaient notamment appelé à une « solution finale » de la question Rohingya.

En août 2017, plus de 10 000 d'entre eux, résidant à l'ouest du Myanmar, avaient été tués, et 700 000 autres contraints à fuir vers Cox's Bazar, au Bangladesh voisin. La Gambie réclame pour eux des réparations, dont « un retour digne et sécurisé des Rohingya déplacés de force et le respect de leur citoyenneté et de leurs droits humains ».

Cette démarche de la Gambie, située à 12 000 km du Myanmar, depuis un autre continent, peut paraître étonnante. Elle est en réalité inédite. Elle s'appuie sur la Convention sur le génocide de 1948 qui oblige tout Etat à empêcher la perpétration d'un tel crime, considéré comme un des plus graves de tous.

On peut se demander comment il se fait que ce soit la Gambie, parmi tous les états au monde, qui a décidé de finalement passer à l'action.

En mai 2018, le Ministre gambien de la justice déclara dans le cadre d'une assemblée de l'OCI, « nous avons été invités à nous rendre dans le camp de Cox's Bazar par le gouvernement bangladais. Là, j'ai entendu les récits de tueries, de viols, de torture, de bébés brûlés vifs et cela m'a rappelé le génocide du Rwanda, l'expérience douloureuse de ce génocide et l'échec de la communauté internationale à le prévenir ».

Ancien procureur au Tribunal pénal international pour le Rwanda, Abubacarr Tambadou ajoute : « J'ai pensé que nous ne pouvions pas regarder cela de nouveau, après soixante-dix ans de "Plus jamais ça" ».

Depuis la fin de la dictature de Yahya Jammeh, début 2017, la Gambie s'était déjà positionnée sur le terrain de la justice contre les crimes de masse par la mise en place d'une commission vérité, réconciliation et réparations. Cette commission, lancée en octobre 2018, est chargée d'étudier les exactions commises par le régime de l'autocrate gambien durant les vingt-deux années qu'il a passées à la tête du pays.

Lors d'une conférence organisée à La Haye le 11 novembre, Param-Preet Singh de *Human Rights Watch*, a invité « tous les pays qui ont élevé la voix pour les Rohingya - le Canada, les Pays-Bas, la Turquie, la France, la Belgique et d'autres - à passer aux actes » et à se joindre à cette plainte.

« Avec nos voisins du Myanmar, nous avons essayé de faire tout ce qui était en notre pouvoir pour que ce peuple puisse rentrer chez lui avec dignité », a expliqué l'ambassadeur du Bangladesh aux Pays-Bas, Sheikh Mohammed Belal. « Nous traitons le problème depuis deux ans. Nous ressentons une forme d'indifférence et c'est extrêmement douloureux », a-t-il ajouté. Le Bangladesh accueille près d'un million de réfugiés Rohingya. Le camp de réfugiés de Kutupalong au Bangladesh est de loin le plus grand au monde.

Razia Sultana, de l'organisation Rohingya Women Welfare Society (RWWS) dit espérer « que les juges considéreront cela. C'est une question d'humanité. Nous avons un Etat et notre gouvernement nous rejette », explique-t-elle. Depuis des décennies, les Rohingya voient leur nationalité déniée par le gouvernement birman, qui les considère comme des étrangers. En effet, ils sont appelés « bengalis » par les autorités du

Myanmar qui ne les considèrent pas comme des nationaux du pays mais comme des intrus, qui appartiennent au Bangladesh.

Pour l'ONG de défense des droits Humains *Human Rights Watch*, la plainte gambienne pourrait « *totalelement changer la donne* » dans la crise actuelle, notamment parce que Banjul demande aux juges de la CIJ d'exiger d'ores et déjà des mesures d'urgence afin de protéger les 600 000 musulmans qui se trouvent toujours dans l'Arakan et qui doivent faire face à des violences et iniquités nombreuses. La Gambie demande à la Cour d'ordonner l'arrêt des crimes en cours afin d'éviter « *l'irréparable* » pour ces 600 000 Rohingya qui sont toujours au Myanmar.

Des audiences pourraient avoir lieu en décembre, selon les avocats de la Gambie. Depuis 2017, le drame des Rohingya a été largement documenté par des organisations de l'ONU, des organisations non gouvernementales et des avocats, mais aucune procédure judiciaire n'a jusqu'ici pu être engagée.

Début juillet, la procureure de la Cour pénale internationale (CPI), une autre juridiction chargée de poursuites pénales contre les responsables de crimes de masse, a demandé aux juges d'autoriser l'ouverture d'une enquête sur les déportations pour « *crimes contre l'humanité* ». L'examen de sa demande est toujours en cours.

Cette action de la Gambie donne espoir. Un espoir face à la constatation d'un désintérêt total, face au détournement du regard du reste du monde de cet événement, ce génocide. On retrouve dans les documents rassemblés par les Nations Unies des références faites à Hitler et à son comportement vis-à-vis des juifs qu'admirent les autorités du Myanmar.

Alors que les actes de ce dernier se déroulaient à des centaines de kilomètres de chez nous, on peut se demander si ce sont les quelques milliers qui nous séparent de la situation des Rohingyas qui font que l'Europe en soit aussi détachée. Ce qui est certain, c'est que cette distance n'a pas empêché la Gambie de pointer la situation du doigt alors que les autres états du monde restent depuis trois années les mains derrière le dos.

Elisabeth David

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel

<https://www.hrw.org/fr/news/2019/11/11/gambie-action-judiciaire-intentee-contre-le-myanmar-pour-genocide>

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/12/la-gambie-saisit-la-cour-internationale-de-justice-des-crimes-contre-les-rohingya_6018833_3212.html

<https://www.courrierinternational.com/article/rohingyas-quand-la-gambie-saisit-la-justice-internationale-au-sujet-du-genocide-en-birmanie>

23 Novembre | November 2019
Belgium

Composition du bureau 2019-2020 / Samenstelling van het bureau 2019-2020

Président/Voorzitter

Pierre Jacques

Vice-Président/Vice-Voorzitter

Louise Jentges

Maarten Hawinkel

Formation/Opleiding & Relations Internes / Interne Betrekkingen

Louis Polet

Gauthier Vlassenbroek

Relation Externe/Externe Betrekkingen & Sponsoring

Lina Archour

Gabriel Maroy

Public Relations

Olivia Aouati

Rédaction/Redactie

Pierre-François Weyders

Avertissement / Waarschuwing

Les articles publiés dans ce Contact ont été rédigés dans le cadre d'exercices de journalisme. Les articles n'engagent que leurs auteurs. En aucun cas, la responsabilité de la Conférence Olivaint de Belgique a.s.b.l. ne pourra être invoquée.

De artikels die in deze Contact zijn gepubliceerd werden geschreven in het kader van oefeningen in de journalistiek. De auteurs dragen de verantwoordelijkheid van hun artikels. In geen geval kan de verantwoordelijkheid van het Olivaint Genootschap van België v.z.w. ingeroepen worden

Mécénat & Sponsoring / Mecenaat & sponsoring

En tant que centre interuniversitaire pour l'éducation politique des étudiants, y compris le sens civique et le service à la communauté, la COB bénéficie du soutien de:

Als interuniversitair centrum voor politieke vorming van studenten, in o.a. burgerzin en dienst aan de gemeenschap, wordt het OGB gesteund door:

